

Choucroûte dans les caves à vin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 43

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mes de Charney fut aménagée et la première revue eut lieu le 14 juillet.

» C'était souvent le major Tacheron, le camarade de Davel (2), qui inspectait les milices du bailliage. Son caractère n'a pas laissé d'aussi bons souvenirs que celui de son infortuné ami. Dans la séance du Conseil du bailliage, du 13 juin 1709, présidée par le bailli David de Buren, treize soldats se présentèrent pour se plaindre des mauvais traitements dont ils avaient été l'objet de la part du major Tacheron, lors de la revue du 8 juin. En arrivant sur la place d'armes, racontèrent-ils, il commença par dire à la troupe « qu'il en voulait tuer un pour donner exemple aux autres », et, levant sa canne, il ajouta « qu'elle était sa servante ». Elle le fut en effet, car tous reçurent des coups de canne, des coups de poing, tellement qu'ils en étaient encore « noircis et meurtris », le tout accompagné d'injures telles que « bougres, scélérats », ou « qu'ils avaient le diable au corps ».

» Tel était le régime; le major Tacheron ne faisait que suivre l'exemple qui lui était donné d'en haut.

» Le service militaire à l'étranger jouissait, à cette époque, d'une grande faveur. Les Vaudois étaient nombreux qui allaient verser leur sang au service du roi de France ou d'autres monarchies. Ils y acquéraient plus de blessures que de profit, car dans les régiments bernois au service étranger, tous les grades d'officiers supérieurs étaient réservés aux bourgeois de Berne, et ce n'était même que par exception qu'un Vaudois obtenait un grade subalterne. »

(1) A l'appui du fait rappelé ici par M. Pasche, voici le texte d'une déclaration que nous avons sous les yeux et qui démontre que cet usage s'est maintenu, même après l'émancipation du Pays-de-Vaud.

« Arrondissement militaire de Payerne. N° 8.

» Je soussigné Commis d'exercice du contenting de Villarzel, déclare que le citoyen » Fréderich Schemit, domicilié dans la commune de Sédeilles, étant dans l'intention de se marier, s'est présenté devant moi, armé, équipé, et en uniforme complet suivant le » prescrit de l'art. 50 de la Loi du 10 juin » 1803. Le présent billet sera remis au Pasteur de la Paroisse qui le conservera.

» Donné, à Villarzel, le 28 octobre 1814.

» Le Commis d'Exercice,
» BERSIER.

(2) On sait que dès son arrivée à Lausanne avec sa troupe, Davel adressa la lettre suivante à M. Tacheron, major du département militaire de Moudon, qui se trouvait alors à Morges :

« Monsieur le Major Tacheron, à Morges.

» Monsieur,

» Je me trouve présentement à Lausanne, » où je passe une revue sur mont Benon; je » vous prie, sitost la présente reçue, de venir » icy le mieux monté e équipé que vous » pourés et sans en rien dire à personne ou

» je dois aussy vous Communiquer quelque » chose qui vous regarde et qui vous fera » playsir; je suis avec une haute Considération, Monsieur, Votre très humble et très » obéissant serviteur.

» LE MAJOR DAVEL.

» Lausanne, ce 1 avril 1723 ».

(La rédaction).

M. le professeur André, dont les expériences si goûtées de notre public lettré ont d'année en année plus de succès, nous annonce une série de causeries sur le mouvement littéraire contemporain, qui auront lieu le jeudi, à 5 heures, du 31 octobre au 5 décembre 1895. Il s'occupera tout d'abord du théâtre et parlera des dernières œuvres de Coppée, de Jules Lemaitre, de Pailleron et d'Ibsen, puis passera en revue les œuvres nouvelles des romanciers du jour. — Abonnement, 5 fr. Une séance, 1 fr. 50. — Billets en vente dans les librairies Payot, Tarin, Duvoisin et à l'entrée de la salle.

Le **Bon Messager** pour l'année 1896 vient de paraître chez G. Bridel et Cie. Nous ne saurions que recommander cet almanach toujours très soigné dans son texte et ses gravures. A côté d'une foule de renseignements intéressants, on y trouve un excellent choix de morceaux variés, instructifs et illustrés de jolies gravures. La grande planche est une reproduction fort réussie du beau tableau de Burnand, *Le Paysan*. Sans entrer dans plus de détails, nous pouvons assurer aux nombreux acheteurs du *Bon Messager* que la lecture de celui de 1896 leur fera passer d'agréables moments.

Choucroûte dans les caves à vin. — Il est certainement dangereux de conserver, dans la cave où sont logés les vins, de la choucroûte, compôte aux raves ou tout autre légume capable de subir cette fermentation acide caractéristique. Dans la fermentation de la choucroûte, un organisme particulier, le ferment lactique, travaille activement et se développe, se multiplie dans de grandes proportions. Si cet organisme arrive au contact du vin, il peut occasionner dans ce milieu une fermentation malade, dont le résultat est une altération notable du vin. Or rien n'est plus difficile à éviter que cette transmission du ferment lactique, grâce à la ténacité de cet organisme. Il faut donc éviter absolument de placer la cuve à choucroûte dans la cave à vin. On doit d'ailleurs éviter d'y serrer des légumes quelconques, et, d'une manière générale, toute substance capable de subir une altération quelconque et de devenir ainsi le terrain de développement d'une multitude d'organismes.

Entêtement britannique. — Deux Anglais se rencontrent, chacun dans sa voiture, au milieu d'une des rues les plus étroites de Londres. Impossible de passer, mais plus impossible encore à l'un des Anglais de céder le pas à l'autre. Tous deux allument un cigare, qu'ils fument avec un flegme imperturbable; puis un second, puis un troisième. Quand les

cigares furent épuisés de part et d'autre, le premier tire de sa poche une énorme gazette, croyant effrayer son antagoniste. L'autre prenant la parole: « Vous en avez, dit-il, je suppose pour deux ou trois heures. Eh bien, quand vous aurez fini, faites-moi la politesse de me passer votre journal. » Celui-ci n'y tint plus et se décida à tourner bride. Mais l'amour-propre national était sauf: il avait été vaincu par un Anglais.

Boutades.

Un gamin de huit ans a vu un monsieur fermer son chapeau mécanique, ce qui l'avait beaucoup amusé. Il va prendre aussitôt le chapeau de haute forme de son oncle et le lui rapporte à l'état d'accordéon :

— C'est pas facile... ton chapeau; j'ai eu beaucoup de peine, va! Je me suis assis trois fois dessus, et encore je n'ai pu le fermer.

Deux amoureux s'arrêtent au jardin des Plantes devant l'immense squelette de la baleine qui est visible près de la maison de Cuvier; le jeune homme, un peu mélancolique, serre le bras de sa maîtresse, et murmure, rêveur, en contemplant l'énorme ossature du cétacé défunt :

— Et dire que nous serons comme ça après notre mort?

THÉÂTRE. — Annonçant la dernière représentation, un de nos journaux disait: « On ne s'ennuiera pas jeudi au théâtre ». Il disait vrai, car *Feu Toupinel* est un vaudeville des plus amusants et l'on y a beaucoup ri. Peut-être nos excellents acteurs ont-ils un peu manqué de l'entrain indispensable dans les pièces de ce genre; c'est la seule observation que nous ayons à leur adresser.

Demain, dimanche, **les Mystères de Paris**, drame en cinq actes, de Eugène Sue. — Jeudi prochain, **Les Fourchambault**, de Emile Augier

SOUSCRIPTION

du « **Conteur Vaudois** » en faveur du **Monument Ruchonnet**.

Total à ce jour, Fr. 73 —

On peut lire le *Conteur Vaudois*, à Paris, chez M. Roset, marchand de vins, 78, rue des Petits-Champs.

L. MONNET.

AGENDAS DE BUREAUX
POUR 1896
PAPETERIE L. MONNET
3, Pépinet, 3

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.